



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -

mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr

web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

CSAL EMPLOIS du 11/01/2024
DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous venons de changer de Premier Ministre, et déjà la communication est différente. L'important on le sait, ce sont les actes, mais parfois de bons discours préfigurent des actions concrètes efficaces. Acceptons en l'augure. Cela est déclinable et pour l'instant valable à la DDFIP 66, où dès votre arrivée, nous avons fait le même constat. Le parallèle avec notre ancien Ministre du Budget et notre nouveau DDFIP que vous êtes est osé, mais parfois l'actualité est inspirante en propos liminaires. Nous profitons de ce premier CSAL de l'année pour vous adresser nos meilleurs voeux 2024, ainsi qu'à toute l'équipe de Direction et au nom des agents que nous représentons.

Maintenant, venons-en sur le fond, au dossier majeur qui nous préoccupe ce jour. La situation de l'emploi à la DDFIP 66 peut paraître idyllique, si l'on regarde le dossier qui nous a été remis uniquement sous l'angle des chiffres, qui fait effet d'un prisme déformant, tant la création du CENTRE DE CONTACT DES PROFESSIONNELS, au 01/09/2024, fait figure d'arbre qui cache la forêt. Cette dernière est parsemée de suppressions d'emplois.

Déjà, parlons de toutes celles accumulées ces dernières années et donc de tous ces emplois perdus à jamais, car ils ne sont pas comme les champignons, ils ne repoussent pas! De nombreux Directeurs, nous ont dit que les réformes de structure n'étaient pas faites pour supprimer des emplois, mais pour améliorer le service public. Les suppressions d'emplois étaient considérées comme une fatalité décidée par la représentation nationale au Parlement, et qu'on y pouvait rien. Dès lors, pour vendre les réforme aux agents, certains cadres ont expliqué que de toute façon les suppressions d'emplois, on les aurait, et qu'il fallait donc s'adapter en réformant pour pouvoir fonctionner avec moins d'effectif et que c'était en quelque sorte le sens qu'il fallait trouver au changement. Quand on voit qu'aujourd'hui même la DG constate la problématique de la perte de sens que ressentent les agents, il y a de quoi s'interroger.

Le dossier qui nous a été remis pour la séance de ce jour démontre que la réalité était bien exactement à l'opposé du discours de l'encadrement, formaté par le politique. La DG faisait de la propagande et non pas de l'info ou de la communication. C'est bien nous qui avons raison et les réformes étaient là pour permettre et précipiter les suppressions d'emplois dogmatiques voulues par le politique. En effet, la mise en place du centre de contact des professionnels au détriment des emplois de service public sur tout notre ancien maillage territorial ne crée aucun emploi à la DDFIP 66, au service de la population de notre département. Certes la création d'une nouvelle structure est une bonne chose en termes d'aménagement du territoire, 50 fonctionnaires d'État à PERPIGNAN n'étant pas neutre sur le plan économique, mais cela ne représente aucun apport pour le service public de proximité dont nous avons besoin dans le 66. La statistique de l'emploi à la DDFIP 66 sera bonne. Mais qu'y a-t-il vraiment derrière cette statistique ? De façon plus large, c'est même tout le noeud du problème à la DGFIP, sur de nombreux autres sujets. La démétropolisation noie le poisson s'agissant de la problématique de l'emploi à la DDFIP 66. En 2024, nous aurons bien plus de suppressions d'emplois effectives et concrètes que ne le laisse paraître le document national du CSAR emploi, car effectivement les réformes engendrent des disparitions de postes et fragilisent même certaines résidences s'agissant de leur pérennité. Les exemples sont à foison.

Nous n'avions qu'un seul emploi A à l'EDR. Il disparaît, certes pour la bonne cause : le contrôle fiscal au PCR. Et encore, cela se discute intellectuellement, tant ce service est amené à faire de la gestion chronophage qui rapporte énormément au Budget de l'Etat, mais il faut le reconnaître, au détriment du contrôle au sens strict du terme. Désormais, aucun renfort de cadre A sera possible par le biais de l'EDR. Nous espérons que cela ne préfigure pas de ce que deviendra à terme l'EDR dans les autres grades.

On renforce judicieusement la BCR par un B, mais c'est au détriment du SIE des Pyrénées-Orientales.

Le contrôle fiscal, au vu des documents remis, semble retrouver des couleurs dans les préoccupations de la DG en termes d'emplois, mais il n'y a pas que le PCR, qui réalise entre autres des tâches de gestion chronophages, il y a aussi le PCE par le biais des remboursements de crédit TVA, circuit long, mission qui requiert une expertise élevée, mais qui ne constitue pas à proprement parler du contrôle fiscal, même si nous savons que la frontière est ténue. Par ailleurs, la crise sanitaire nous a rappelé, si on prend l'exemple de la gestion du fonds de solidarité, qu'un fonctionnaire d'Etat affecté en contrôle, est avant tout au service de son pays, lors d'évènements exceptionnels. Tout ça pour dire qu'il y a beaucoup d'opportunisme de la part du politique lorsqu'il parle de prioriser le contrôle fiscal. La crise sanitaire derrière nous maintenant, le NRP stabilisé, les priorités en termes d'emplois peuvent évoluer, mais il faut vraiment relativiser l'enthousiasme soudain de BÉRCY, dans ces écrits pour le contrôle fiscal en termes d'emplois.

La création du SDIF au 01/09/2024 déplume les emplois sur les sites de CERET et de PRADES, et c'est bien une réforme qui est à l'origine de tout cela. Lorsque les antennes du SIE disparaîtront, nous aurons un effet cumulé sur chacun de ces deux sites.

Dès cette année et ce n'est pas neutre, si nous nous félicitons de la création d'un emploi C à ARGELES, c'est encore au détriment de l'emploi à CERET.

Quant à la suppression d'un B GÉOMÈTRE, NOUS la CONDAMNONS ; elle est purement dogmatique.

Cette année nous voyons arriver des missions qui relevaient d'autres administrations, sans pour autant avoir l'arrivée d'agents proportionnelle aux réelles charges de travail transférées. C'est un grand classique à la DGFIP. En revanche nous voyons arriver un AFIPA, couplé avec la suppression de deux emplois C. Nous avons découvert avec stupéfaction qu'un emploi C sera supprimé au SIP PERPIGNAN REART. Il y en a eu 3, déjà l'année dernière. Voilà une des réponses de l'administration au droit d'alerte.

Nous reviendrons en séance sur toutes ces suppressions d'emplois déguisées à travers des redéploiements, des réformes sur les missions et parfois de simples décisions dogmatiques.

Nous nous félicitons de l'attention en termes d'emplois apportée au SERVICE DU DOMAINE qui a vu ses conditions de travail se dégrader, suite à son installation sur le site de la Côte Vermeille. Nous espérons, qu'il n'y aura pas de dégradation des conditions de travail, lorsque les BDV et la BCR s'installeront à leur tour sur ce site, ce projet étant plus que dans les cartons.

Pour conclure FO DGFIP 66 s'inscrit pleinement sur la plateforme revendicative de l'intersyndicale nationale à la DGFIP et par le biais de la FGF FO, premier syndicat dans la fonction publique d'Etat, nous nous battons pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Parallèlement, nous ferons tout à la DGFIP pour que les négociations sur l'indemnitaire aboutissent. S'il faut mobiliser le personnel, nous le ferons.

Le Gouvernement aurait tort de croire que le monde syndical et celui du travail sont essorés par le dernier conflit sur les retraites. Tout le monde n'est pas Madame BORNE, qui a de surcroît failli mettre le pays en BURN-OUT, mais fort heureusement, la presse a pu titrer ces jours-ci : « BORNE OUT ». Vous l'aurez compris à FO, nous avons toujours en travers la réforme des retraites et les nombreux 49 -3 utilisés pour du moins disant social.